RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 2E3BFEBB-262F-4E14-B2A9-68DDA0FBFB4B

# 7TAILLEFER
# SCI au capital de 100 euros
# Siège social : 7 Route de Taillefer, 33450 MONTUSSAN
# 913.082.723 RCS BORDEAUX

## DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉES
## DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin,

Les soussignés :

**La Société DML IMMO**,
***Représentée par Monsieur Maxime LORAND, son Gérant***,
Titulaire de.....49 parts sociales

**La Société LM CONSEILS AMÉNAGEMENTS**,
***Représentée par Monsieur Maxime LORAND, son Gérant***,
Titulaire de.....49 parts sociales

**Monsieur Maxime LORAND**,
Titulaire de.....2 parts sociales

Détenant ensemble 100 parts sociales, soit la totalité des parts de la société civile immobilière 7TAILLEFER désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la Société 7TAILLEFER et conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts,

Après avoir rappelé que :

- Les associés ont convenu spontanément de prendre les décisions suivantes dans un acte constatant leur consentement unanime. Les associés renoncent donc à toute nullité du fait de l'absence de prise de décisions via une assemblée générale ou de l'absence de respect des formes préalables à une prise de décision (convocations, délai de convocation, documents préalables à la convocation…).
- Les associés renoncent à toute nullité de la présente prise de décisions du fait du non-respect des délais de transmission de documents avant prise de décisions.

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

### PREMIÈRE DÉCISION

Les associés, après avoir pris connaissance du projet de la Société DML IMMO de céder à la Société LM CONSEILS HOLDING, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 361 000 euros, ayant son siège social 7 Route de Taillefer, 33450 MONTUSSAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 949.449.805, cinq (5) parts sociales, numérotées de 47 à 51 inclus, lui appartenant dans la Société et conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, décident à l'unanimité d'autoriser cette cession.

[redacted]

Docusign Envelope ID: 2E3BFEBB-262F-4E14-B2A9-68DDA0FBFB4B

## DEUXIÈME DÉCISION

Les associés, après avoir pris connaissance du projet de la Société LM CONSEILS AMÉNAGEMENTS de céder à la Société LM CONSEILS HOLDING, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 361 000 euros, ayant son siège social 7 Route de Taillefer, 33450 MONTUSSAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 949.449.805, cinq (5) parts sociales, numérotées de 52 à 56 inclus, lui appartenant dans la Société et conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, décident à l'unanimité d'autoriser cette cession.

## TROISIÈME DÉCISION

En conséquence des décisions précédentes, les associés décident à l'unanimité d'agréer la Société LM CONSEILS HOLDING susmentionnée en qualité de nouvelle associée de la Société 7TAILLEFER à compter du jour de la réalisation des cessions.

## QUATRIÈME DÉCISION

Les associés, comme conséquence des décisions précédentes, décident à l'unanimité, sous réserve de la réalisation des cessions autorisées, que l'article 7 des statuts sera, de plein droit, remplacé par les dispositions ci-après à compter du jour où ces cessions seront rendues opposables à la Société.

*« **ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL***

*Le capital social est fixé à **cent euros (100 €)**. Il est divisé en **cent (100) parts** d'**un euro (1,00 €)** chacune, lesquelles sont réparties comme suit :*

*A **Monsieur Maxime LORAND**,*
*Deux parts sociales en pleine propriété,*
*Portant les numéros 1 et 2,*
*Ci.....2 parts*

*A **la Société DML IMMO**,*
*Quarante-quatre parts sociales en pleine propriété,*
*Numérotées de 3 à 46 inclus,*
*Ci.....44 parts*

*A **la Société LM CONSEILS HOLDING**,*
*Dix parts sociales en pleine propriété,*
*Numérotées de 47 à 56 inclus,*
*Ci.....10 parts*

*A **la Société LM CONSEILS AMÉNAGEMENTS**,*
*Quarante-quatre parts sociales en pleine propriété,*
*Numérotées de 57 à 100 inclus,*
*Ci.....44 parts*

*Total égal au nombre de parts composant le capital social : 100 parts sociales. »*

Paraphe

Docusign Envelope ID: 2E3BFEBB-262F-4E14-B2A9-68DDA0FBFB4B

## CINQUIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera inscrit sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au Gérant qui le reconnaît.

Le 25 juin 2025

*De convention expresse valant convention sur la preuve, il a été convenu de signer électroniquement le présent acte, dans des conditions conformes aux articles 1367 et 1375 du Code civil, par le biais d'un service de signature électronique, Monsieur Maxime LORAND s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le service de signature électronique.*

**Pour la Société DML IMMO**
Maxime LORAND
Son Gérant

[redacted]

**Pour la Société LM CONSEILS AMÉNAGEMENTS**
Maxime LORAND
Son Gérant

[redacted]

**Maxime LORAND**

[redacted]

***Intervenant à l'acte :***
**Pour la Société LM CONSEILS HOLDING**
Maxime LORAND
Son Gérant

[redacted]